

## INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET LE BULLETIN SCOLAIRE SECONDAIRE 4

Conformément au régime pédagogique et dans le respect du programme de formation de l'école québécoise, nous vous transmettons les renseignements concernant les principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de l'année scolaire **2018-2019**. En cours d'année, vous recevrez une communication et trois bulletins.

### 1<sup>re</sup> communication écrite:

- Cette communication vous renseignera sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Elle vous sera acheminée avant le 15 octobre 2018.

### Bulletins


- **Étape 1** : 29 août au 2 novembre 2018.  
Bulletin remis le jeudi 15 novembre et le vendredi 16 novembre 2018.
- **Étape 2** : 5 novembre au 1<sup>er</sup> février 2019.  
Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2019.
- **Étape 3** : 4 février au 21 juin 2019.  
Bulletin remis au plus tard le 12 juillet 2019.

Les notes écrites au bulletin représentent le résultat de l'ensemble des observations de l'enseignant. Ces observations portent sur les apprentissages que votre enfant a effectués dans diverses situations (débat, dictées, projets, examens, etc.)

Disciplines		50% (si épreuve unique du MELS)			50% (si case cochée)	
		Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves uniques du MELS	Épreuves locales (CSSH ou école) intégrées aux résultats de la 3 <sup>e</sup> étape
Français	Lire (40%)	✓		✓		✓
	Écrire (40%)	✓	✓	✓		✓
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)		✓	✓		✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	✓	✓	✓	✓	
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40%)	✓	✓	✓		✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓		✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓		✓
Science et technologie	Pratique (40%)	✓	✓	✓		✓
	Théorie (60%)	✓	✓	✓	✓	

50% (si épreuve unique du MELS)

50% (si case cochée)

Disciplines		50% (si épreuve unique du MELS)			50% (si case cochée)	
		Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves uniques du MELS	Épreuves locales (CSSH ou école) intégrées aux résultats de la 3 <sup>e</sup> étape
 Science et technologie de l'environnement	Pratique	✓	✓	✓		✓
	Théorie	✓	✓	✓		✓
Histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓		✓
Arts plastiques		✓	✓	✓		
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓		
Option éducation physique		✓	✓	✓		
Éthique et culture religieuse		✓	✓	✓		

### Commentaires sur les apprentissages:

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, portail Mozaik, etc.

### Autres informations:

La compétence suivante fera aussi l'objet de commentaire à l'étape 3.



	Étape 3
Exercer son jugement critique	
Organiser son travail	✓
Savoir communiquer	
Travailler en équipe	

Alain Brouillard, directeur